

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Banque cantonale neuchâteloise

Le bénéfice pour l'exercice 1936 (premier exercice depuis l'assainissement financier) s'élève à 1,112,093 fr. 69 (le solde reporté de l'exercice précédent de 2,230 fr. 23 compris), après amortissements d'usage.

La répartition de ce bénéfice a été décidée comme suit: 600,000 fr., intérêt 4 % sur le capital de dotation; 100,000 fr., versement au fonds de réserve de la banque; 400,000 fr., versements et remboursements conformément à la convention du 3 octobre 1935; 12,093 fr. 69, report à nouveau.

LA VILLE

Les synodes acceptent le projet de la commission des XIV pour la fusion des Eglises

Le Synode de l'Eglise nationale et celui de l'Eglise indépendante se sont réunis hier, 27 janvier, l'un au Château, l'autre à la Salle des conférences, à Neuchâtel, pour prendre position au sujet du projet de fusion des Eglises. Le Synode national se compose de 42 membres, le Synode indépendant de 144 membres.

Après des discussions qui sont restées l'une et l'autre sur un terrain élevé, tous deux ont adopté, à l'appel nominal, le projet élaboré par la commission des XIV. Voici les chiffres du scrutin: Synode national: 37 oui, 3 non, 1 abstention, 1 absent. Synode indépendant: 110 oui, 8 non, 6 abstentions, 20 absents.

Cette décision doit être confirmée par une votation de toutes les paroisses des deux Eglises, votation qui aura lieu le 14 mars prochain. La délibération du Grand Conseil et la votation populaire auront lieu ultérieurement.

Au Synode indépendant

Comme le Synode national, il s'est réuni particulièrement nombreux, mercredi, à la Grande salle des conférences, pour se prononcer sur le projet de fusion des Eglises. Le communiqué spécial rédigé en commun par les délégués des deux Eglises indique le résultat de cette journée importante pour l'avenir religieux de notre pays neuchâtelois.

Le Synode indépendant avait aussi d'autres sujets à son ordre du jour. Présidé par le pasteur Paul Du Pasquier, qui a ouvert la session par un culte de circonstance, destiné à placer le Synode dans la disposition qui convenait à la gravité de l'heure, il a consacré la séance du matin à la faculté de théologie si cruellement éprouvée par le décès de deux de ses professeurs, MM. Paul Comtesse et Louis Aubert. La commission des études, dans un rapport de son président, a demandé au Synode de transformer la chaire de philosophie qui est celle d'un professeur extraordinaire en une chaire de professeur ordinaire, et après avoir accepté cette transformation, il a appelé pour l'occuper le professeur Samuel Berthoud, déjà titulaire jusqu'à l'enseignement de la philosophie.

La commission des études, d'accord en cela avec la commission synodale n'a pas jugé qu'elle dût pourvoir définitivement la chaire de l'enseignement de l'Ancien Testament, devenue vacante par la mort de M. Aubert. Etant donné les circonstances de la perspective possible de la réunion des facultés de théologie, elle s'est contentée de nommer un professeur intérimaire en la personne du fils du professeur défunt, M. Antoine Aubert, qui avait déjà remplacé son père avec succès.

Par contre elle a choisi un successeur à M. Comtesse, professeur de Nouveau Testament, en la personne de M. Eugène Terrisse, licencié en philosophie de la Sorbonne, et actuellement pasteur à Saint-Blaise. Le Synode a approuvé ce choix et nommé M. Terrisse, qui a accepté.

Le matin déjà le pasteur de Montmolin, président de la commission synodale, avait introduit la discussion sur la réunion des Eglises par un rapport qui constatait que les propositions de la commission des XIV étaient d'accord avec les conditions posées au Synode de la Sagne, à savoir la sauvegarde de l'autonomie de l'Eglise et la distinction entre le membre de l'Eglise et le citoyen. L'examen du projet des XIV a abouti aux résultats auxquels nous avons fait allusion plus haut et qui réjouiront certainement le cœur de tous ceux qui en ces jours de lutte, de divisions, de haine, verront les Eglises au moins travailler à l'union des cœurs sous l'égide et par l'esprit de Celui qui est venu apporter la paix au monde et proclamer ce mot d'ordre: «Aimez-vous les uns les autres!»

Commencement d'incendie

Un commencement d'incendie s'est déclaré, mercredi, vers 19 heures, dans un appartement actuellement inoccupé à la rue des Brévards.

Le feu avait pris naissance dans un tas de déchets provenant des réparations effectuées dans le logement. Les premiers secours se rendirent sur les lieux, mais un locataire avait déjà fait le nécessaire au moyen de quelques seaux d'eau. Les dégâts sont insignifiants.

Autorisation de pratiquer

Dans sa séance du 26 janvier 1937, le Conseil d'Etat a autorisé Mme Marguerite Blaser, à Neuchâtel, à pratiquer dans le canton en qualité d'orthopédiste.

† Fritz Jordan

Les fervents de la botanique, à Neuchâtel, déplorent la mort de M. Fritz Jordan, ancien pharmacien, ravi à l'affection des siens et à ses importants travaux; la patience était une de ses vertus maîtresses.

De 1878 à 1934, il herborisa aussi régulièrement que les professionnels et familiaux, ainsi que sa santé. Il s'était beaucoup attaché au Valais, où comme tant d'autres il trouvait sa satisfaction de pures jouissances artistiques, la garde brûlée, la pinerie ou la chênée rocailleuse, la brousse sub-alpine, la prairie, les pâtures, les hauts rochers, les moraines l'ont vu tour à tour y chercher les espèces caractéristiques. Et, avec quel soin tout ce précieux matériel n'a-t-il pas été traité! Chaque plante est soigneusement collée, étiquetée avec la même minutie que Fritz Jordan apportait à l'exécution des ordonnances médicales. Il a ainsi collectionné plus de 4000 numéros et désirant que ce trésor servit le mieux possible, il l'a donné à l'Institut de botanique de l'Université à Neuchâtel pour lequel c'est un précieux enrichissement.

Noces d'or

M. et Mme Comazzi, un ménage bien connu de notre ville, ont fêté, mardi, leurs noces d'or, entourés de parents et d'amis.

Les conférences

La graphologie au service du commerçant

Faisant preuve d'une louable compréhension du désir qu'ont les commerçants et industriels de notre ville de parfaire leurs connaissances dans les domaines variés et étendus, fort complexes souvent, dans lesquels ils déploient une activité journalière, le club de publicité de notre ville avait organisé hier, à Beau-Rivage, une conférence sur la graphologie au service du commerçant. Vaste sujet qui traite d'une science, dont les multiples ramifications rejoignent à chaque instant la psychologie, et qui fut exposé avec une maîtrise parfaite par M. William-W. Châtelain, graphologue-psychologue en notre ville.

Nous ne nous engagerons pas dans le chemin qui nous conduirait à résumer une conférence aussi bien dite que pensée. Bornons-nous à constater que M. Châtelain a su nous donner un extrait aussi intéressant que précis des vastes connaissances qu'une étude approfondie de la graphologie et de la psychologie lui a confiées. Et nous sommes certains que le très nombreux public qui a suivi avec un intérêt soutenu l'exposé du conférencier en a tiré d'utiles renseignements, et qu'il est acquis à une science malheureusement encore trop peu répandue et mise à profit.

Souscription en faveur des réfugiés suisses d'Espagne

Un comité de dames de Saint-Blaise, 180 fr.; A. E. Brong, 5 fr. — Total à ce jour: 611 fr. 50.

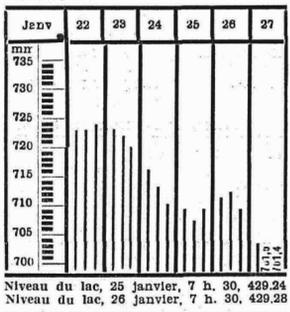
Bulletin météorologique

des C. F. F., du 27 janvier, à 6 h. 40

Altitude	Observations	Temp. au	Centigr.	TEMPS ET VENT
280 Bâle	+ 1	Couvert	Calm
543 Berne	+ 1	Qq. nuag.	»
587 Coire	+ 3	»	»
1543 Davos	- 0	»	»
632 Fribourg	0	Couvert	»
394 Genève	+ 1	»	»
475 Glaris	+ 1	»	»
1109 Göschenen	+ 6	Nuageux	Calm
566 Interlaken	+ 2	Nuageux	Calm
995 Ch.-de-Fds	+ 1	Couvert	»
450 Lausanne	+ 5	Nuageux	»
208 Locarno	+ 2	Pluie prb.	»
276 Lugano	+ 2	Neige	»
439 Lucerne	0	Nuageux	»
398 Montreux	+ 4	Couvert	»
482 Neuchâtel	+ 2	»	»
505 Rags	+ 5	»	»
618 St-Gall	+ 1	Nuageux	»
1856 St-Moritz	+ 7	Neige	»
407 Schaffh.	+ 1	Couvert	»
1290 Schuls-Tar.	- 5	Neige	»
537 Sierre	+ 2	Nuageux	Foehn
582 Thonon	+ 2	Couvert	Calm
389 Vevey	+ 7	»	»
1609 Zermatt	+ 4	»	»
410 Zurich	+ 2	»	Blise

Observatoire de Neuchâtel

27 janvier
Température: Moyenne: 0.8. Minimum: -1.3. Maximum: 3.2.
Baromètre: Moyenne: 701.9.
Eau tombée: 0.4 mm.
Vent dominant: Direction: variable.
Force: faible.
Etat du ciel: Variable. Neige pendant la nuit. Le ciel s'éclaircit complètement le soir.



Feuille d'avis de Neuchâtel

Réabonnements

Les remboursements postaux viennent d'être expédiés aux personnes habitant hors de ville qui n'avaient pas encore effectué le paiement de leur abonnement pour l'année 1937. Nous les prions de réserver bon accueil à la quittance que leur présentera le facteur. Ce dernier passe

une seule fois

Tout autre mode de paiement ferait double emploi actuellement et compliquerait les choses.

Administration de la «Feuille d'avis de Neuchâtel»

Après le drame politique de lundi à la Chaux-de-Fonds

C'EST AUJOURD'HUI QU'ONT LIEU LES OBSÈQUES DU D^r BOURQUIN

Le Conseil d'Etat y assistera «in corpore»

Le Parquet fédéral suit avec attention le développement de l'enquête de la justice neuchâteloise

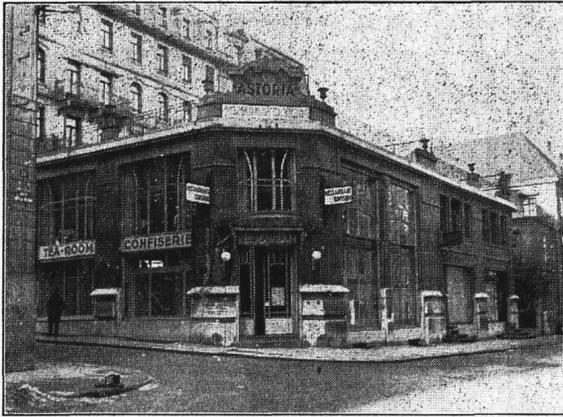
Les obsèques du malheureux Dr Eugène Bourquin, mort dans les circonstances que nous avons relatées, lundi dernier, auront lieu cette après-midi, à la Chaux-de-Fonds et donneront lieu à une manifestation d'une importance particulière. Signalons que le Conseil d'Etat a tenu à faire un geste démontrant qu'il entend être du côté des partis de l'ordre...; il assistera «in corpore» aux obsèques.

Aucun nouveau fait n'est survenu et l'enquête poursuit son cours. Il est à noter, cependant, que, contrairement à ce qui a été annoncé, les conclusions du professeur Wegelin, chargé de l'autopsie du corps, ne sont pas encore déposées au Parquet. Les renseignements que nous avons

Mais, si les recherches, activement poussées, établissent que des étrangers se trouvaient parmi les perturbateurs, il est certain que les autorités fédérales interviendraient et prononceraient des mesures d'expulsion.

On se préoccupe aussi de savoir, à Berne, si la contre-manifestation communiste a été organisée et si certains individus obéissent à des instructions données par des organismes politiques établis hors du territoire neuchâtelois. Dans ce cas, le Parquet fédéral interviendrait probablement aussi.

Toute la question fera sans doute l'objet d'un rapport au Conseil fédéral. En tout cas, les événements de la Chaux-de-Fonds ont ouvert



Le restaurant de l'Astoria, à la Chaux-de-Fonds, où se trouve le local des Jeunesses nationales et où fut amené le corps du docteur Bourquin après l'agression

donnés hier à ce sujet demeurent donc entièrement exacts.

Des agitateurs étrangers ont-ils participé aux troubles de lundi soir?

La grande partie des manifestants, principalement ceux qui dirigeaient les troubles étaient des individus parfaitement inconnus à la Chaux-de-Fonds, écrit «L'Impartial». On aurait fait venir du Locle, du Val-de-Travers, de Bienne, voire même de Morteau des extrémistes de gauche.

Berne suit le développement de l'enquête

Notre correspondant de Berne nous écrit:

On apprend que le ministère public de la Confédération et le département fédéral de justice et police suivent avec attention le développement de l'enquête menée par la justice neuchâteloise, après les troubles de la Chaux-de-Fonds. L'affaire, pour le moment, reste sur le terrain cantonal uniquement.

bien des yeux et il semble cette fois qu'on comprend, en haut lieu, la nécessité d'agir pour donner aux pouvoirs publics les moyens de réprimer efficacement des excès tels que ceux commis lundi soir par les communistes et leurs amis. G. P.

Conséquence malheureuse des événements de lundi soir

Le propriétaire d'une grande fabrique de boîtes de montres acier, à Bienne, qui travaille sans interruption depuis plus de deux ans, avait l'intention de racheter une ancienne fabrique chaux-de-fonnière, la maison G. et C. Ducommun. Une cinquantaine d'ouvriers auraient été occupés pour la fabrication de la boîte acier. Toutes les pièces concernant cette acquisition étaient préparées et les actes de vente devaient être passés jeudi.

A la suite des événements de lundi soir, ce fabricant bernois a fait savoir par téléphone qu'il renonçait à son projet et qu'il annulait tous les pourparlers antérieurs, écrit «L'Impartial».

VIGNOBLE

AUVERNIER

Mort du doyen

(c) Une nombreuse assistance a accompagné, lundi, à sa dernière demeure, le doyen du village, M. Abram Tribollet, vigneron, né le 5 novembre 1855, personne bien connue et fort estimée de ses concitoyens.

GORGIER

Quand on a l'ennui...

(c) Un petit garçon de 6 ans, dont les parents habitent Zurich, se trouve depuis une quinzaine de jours dans une famille des Prises de Gorgier. Un ennui terrible s'empara du pauvre gosse qui voulait revoir sa famille. Aussi mardi, dans le courant de l'après-midi, réussit-il à tromper la vigilance de la famille à laquelle il était confié et il disparut. Après d'actives recherches dans tous les environs, routes, forêts, etc. qui durèrent jusque vers minuit, on ne fut pas peu surpris d'apprendre que notre voyageur en herbe s'était engagé sur la voie ferrée qu'il se proposait de suivre jusqu'à Zurich! Le bambin avait, en effet, été recueilli par un employé des C. F. F. près de Bevaix.

On s'imagine quelle fut la déception du petit bonhomme de se voir contraint de retourner dans sa ferme hospitalière.

RÉGION DES LACS

YVERDON

Mort d'un ancien député

A Yverdon, vient de mourir à l'âge de 75 ans, M. Albert Perusset, ancien député, ancien président du Grand Conseil, administrateur-délégué de la société des chaux, et ciements de la Suisse romande.

Madame Pierre Regazzoni et ses enfants, Philomène, Antoinette et Pierrot;
Monsieur et Madame Marolo-Regazzoni, leurs enfants et petits-enfants, au Tessin;
Madame Thérèse Gnädinger et famille, à Schaffhouse;
Madame Louise Leuenberger et famille, à Berne,
et les familles alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Pierre REGAZZONI

leur époux, père, fils, frère et parent, enlevé à leur affection le 25 janvier à l'âge de 35 ans, muni des saints sacrements de l'Eglise.

Bienheureux ceux qui meurent dans le Seigneur.

L'ensevelissement aura lieu à Bevaix le jeudi 28 janvier, à 13 h. 30.

On ne touchera pas R. I. P.

L'entreprise A. Bernasconi, à Bevaix, ainsi que son personnel ont le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur Pierre REGAZZONI

leur fidèle contremaître et collègue depuis douze ans.

L'ensevelissement aura lieu à Bevaix le 28 janvier à 13 h. 30.

Mademoiselle Jeanne Guye;

Monsieur et Madame Henri Guye, à Genève;
Mademoiselle Jacqueline Guye;
Mademoiselle Gabrielle Guye;
les enfants et petits-enfants de Monsieur et Madame Philippe Godet;
les enfants et petits-enfants de Monsieur et Madame G.-Ad. Clerc;
les enfants et petits-enfants de Monsieur et Madame H. Guye-Houriet;
les familles Guye, Schorer-Guye et Rutgers-Guye, en Hollande,
ont la grande douleur d'annoncer le départ de

Madame Maurice GUYE

leur chère mère, grand-mère, tante et grand-tante, que Dieu a rappelée à Lui, le 26 janvier 1937, dans sa 83me année.

Heureux le serviteur que le Maître trouvera veillant quand il arrivera. Luc XII, 37.

L'enterrement, sans suite, aura lieu à Neuchâtel, le jeudi 28 janvier, à 15 heures.

Culte à 14 h. 30, au domicile mortuaire, Serre 5.

Culte pour les dames à 15 heures. On touchera

Madame Marcel JACOT

enlevé à leur tendre affection à l'âge de 51 ans, après une longue et pénible maladie, supportée avec courage et résignation.
Colombier, le 27 janvier 1937.

Sur ceux que nous aimons, si la tombe se ferme, si la mort nous ravit ce que le cœur renferme, de bonheur et d'amour, il nous reste l'espoir dans le ciel, près de Dieu, d'un éternel revoir!

Monsieur Marcel JACOT

L'incinération aura lieu vendredi 29 janvier, à 15 h. et quart, à Neuchâtel.

Culte pour les parents et les amis au temple de Colombier, vendredi 29 janvier, à 14 heures.

Monsieur Marcel JACOT

La Société de cavalerie du Vignoble a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de leur regretté membre,

Monsieur Marcel JACOT

membre actif de la société.
L'incinération aura lieu le vendredi 29 janvier 1937, à 15 h. 15, à Neuchâtel. — Culte pour les parents et les amis, au temple de Colombier, à 14 heures.

Monsieur Fritz GUTKNECHT

leur cher collègue et ami.

Madame Frédéric ZUMBACH

née Blanche FAVRE
leur chère épouse, maman, sœur, tante, belle-fille et belle-sœur, que Dieu a rappelée à Lui le 27 janvier 1937, dans sa 58me année.

Monsieur Frédéric ZUMBACH

Père, je veux que là où je suis, ceux que tu m'as donnés y soient avec moi. St Jean XVII, 24.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu à Neuchâtel, samedi 30 janvier, à 13 heures.

Domicile mortuaire: Côte 113, Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

En cas de décès, adressez-vous aux pompes funèbres Central-Deuil

J. Keller
Seyon 30

Téléphone permanent No 82.300

Cercueils - Transport - Incinération
Concessionnaire de la Société de crémation - Corbillard automobile

Monsieur Léon Kaech et sa fille;

Madame et Monsieur Henri Gagnière et leur fille;
Monsieur et Madame James Kaech, à Paris;

Monsieur et Madame Alexis Kaech et leurs enfants;

Monsieur et Madame Otto Kaech et leur fille, à Lausanne;

Monsieur et Madame Gaston Kaech et leurs enfants, à Dijon;

Mademoiselle Marguerite Kaech, à Casablanca;

Madame et Monsieur Frédy Asper et leurs enfants, à Genève;

Madame et Monsieur Max Stöcklin et leurs enfants, à Thalwil, ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Samuel KAECH

que Dieu a rappelé à Lui le 26 janvier 1937, dans sa 74me année.

Neuchâtel, 26 janvier 1937.

J'ai patiemment attendu l'Eternel, il s'est tourné vers moi et il a ouï mon cri. Psaume XL, 2.

L'enterrement, avec suite, aura lieu le jeudi 28 janvier, à 13 heures. Culte à 12 h. 45.

Domicile mortuaire: Hôpital des Cadolles.

On ne touchera pas Cet avis tient lieu de lettre de faire part

DEUIL

teinturerie mode Monruz
Téléph. 53.183 Mag. S.-Maurice 1

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES

22. Paulette-Marcelle, à Eugène-André Thiébaud et à Marcelle-Eugénie née Clot-ty, à Cormondrèche.

22. Fridolin-Michel-Oscar, à Oscar Hofmann et à Juliette-Léonie née Cicall, à Boudry.

23. Henri-Walther, à Walter-Eugène Moser et à Marcelle-Aline née Calame, à Pesoux.

24. Josette-Alice, à Eugen-Bruno Hurlimann et à Alice née Kraft, à Neuchâtel.

25. Jacqueline, à Charles-Louis Bogdanowski et à Marie née Berthoud, à Neuchâtel.

26. Jean-Pierre-Roger, à Paul-Adolphe DeBrot et à Marie-Elisa née Dall'Aglio, à Cormondrèche.

27. Françoise-Andrée, à André-Alfred Matthey-de-Endroit et à Jeanne-Emilie née Moser, à Berne.

27. Eric-Alfred, à Alfred-Guillaume Frey et à Marguerite-Olivia née Huguenin-Dumittant, à Chambrellen.

AVIS TARDIFS

Ge soir, à 20 h. 15

Aula de l'université

Conférence Lucien Bovet

Jeunesse chrétienne

et conflits politiques et sociaux

Journées du kilo

Ce sont les 8, 9 et 10 février qu'auront lieu les

JOURNÉES DU KILO

Nous vous recommandons de vous y préparer.

Festival 1937 - Faust

Répétition du chœur d'hommes ce soir,